



INCENDIE à LA SALLE LÉO LAGRANGE

PHOTO : G. BRICOUT

JOURNAL D'INFORMATIONS — *DIALOGUE* —

ÉDITORIAL

Chers Concitoyens,

Vous avez en main le deuxième exemplaire du Journal d'Informations Municipales.

Les personnes qui n'ont pas reçu le premier exemplaire, dont la distribution avait été confiée à une association locale, nous l'ont réclamé, ce qui montre l'intérêt que vous portez déjà à ce document.

Désormais, la distribution est réalisée par les élus eux-mêmes. N'hésitez pas à les questionner sur vos difficultés lorsqu'ils effectueront cette mission.

Ce journal est le vôtre, aussi faites-nous parvenir les informations dont vous avez connaissance et qui peuvent intéresser vos concitoyens. De cette manière, nous rendrons hommage à tous ceux qui se sont distingués et ont ainsi assuré la promotion de notre ville. Ecrivez à «Confidentiel Monsieur le Maire», Mairie de Caudry.

La vie municipale a été intense pendant les deux mois qui viennent de s'écouler ; à côté de réalisations dont vous trouverez le détail en additif, d'autres événements viennent malheureusement ternir l'optimisme.

L'incendie d'origine criminelle, de la Salle de Sports Léo Lagrange qui venait d'être rénovée, laisse pantois et désabusé. Quelle folie a poussé une ou plusieurs personnes à incendier ce qui faisait le bonheur de tant de jeunes, d'éducateurs et de parents qui se dévouent chaque semaine à titre bénévole ? J'espère que l'auteur de cet acte sera découvert et méditera en prison tout le mal qu'il a pu faire.

Un dispositif de surveillance renforcée a été mis en place, des alarmes sont en cours d'installation, reliées à un PC.

Suite à cet acte indigne, nous avons relogé les associations dans les salles dont nous disposions et nous avons acheté une salle de sports d'occasion qui sera installée prochainement.

- Situation financière de la Ville de CAUDRY, de l'Office Public d'H.L.M. : voir pages internes. Les audits ont été effectués :

- Pour les Finances par : CHD Consultants - 28, rue Meslay - 75003 PARIS
- Pour l'audit des ressources humaines de la Ville de Caudry par : AXES Audit - 68, rue de Charenton - 75012 PARIS
- Pour l'Office Public d'H.L.M. par : la Fédération des OPHLM et le Ministère du Logement (audit gratuit)

Les Commissions Municipales travaillent intensément et de nombreux projets, à moyen terme, sont déjà en cours d'étude ou de réalisation. Cette action nous la menons avec vous, puisque nos Commissions Municipales vous sont désormais ouvertes et que les nombreuses demandes reçues témoignent de l'intérêt que vous portez tous à l'avenir de votre commune, ce dont je vous remercie.

Le Maire, Guy BRICOUT

Meilleurs sentiments



SOMMAIRE

OCTOBRE / NOVEMBRE 95

- 1 ÉDITORIAL
- 2/3 VIE LOCALE
- 4 VIE ÉCONOMIQUE
- 5 PATRIMOINE HISTORIQUE
- 6 POINT JEUNES
- 7/8 EN BREF
- 9 PÊLE-MÊLE
- 11 BLOC NOTES
- 12 ÉTAT CIVIL
- 13 ÉVÉNEMENT
- 14 PORTRAIT
- 15/16 VIE LOCALE

Les grandes lignes du Conseil Municipal

• CLASSES DE NEIGE

2 séjours en classes de neige seront organisés au REPOSOIR (Haute-Savoie) du 4 Janvier au 17 Janvier 96 et du 3 Février au 16 Février 96.

8 classes fréquentant le CMI des écoles publiques de CAUDRY ou la section de perfectionnement de l'école primaire Paul Bert participeront à ces séjours dans un chalet d'études. Madame Claude GRIF-FON, Conseillère Déléguée à l'enseignement est chargée de suivre ce dossier.

• EQUARISSAGE

Savez-vous qu'il est interdit d'enterrer chez soi ou dans la nature des cadavres d'animaux domestiques. En raison des risques épidémiologiques, sanitaires, et de pollution, une convention a été signée entre la Ville de CAUDRY et le Conseil Général pour l'enlèvement des animaux. Il suffit de téléphoner au 23.60.60.02.

• SUBVENTION D'ETUDE

Ces subventions sont attribuées aux élèves du second cycle ou à ceux poursuivant des études après le brevet des collèges dans des établissements extérieurs, aux élèves fréquentant le lycée professionnel, et aux étudiants de l'enseignement supérieur. Pour les deux catégories d'élèves, les options ne doivent pas être enseignées dans les établissements scolaires de CAUDRY. Les subventions d'études sont soumises à des conditions de revenus : Familles ou foyers non soumis à l'impôt sur le revenu. Les élèves du second cycle ou inscrits en LEP qui font l'objet d'un redoublement perdront le bénéfice de cette subvention durant l'année de redoublement. Pour les étudiants de l'enseignement supérieur une seule année de redoublement est autorisée durant le cycle d'études supérieures ; un changement d'orientation ou d'enseignement supérieur sera considéré comme redoublement.

Incendie Salle Léo Lagrange

Suite à l'incendie de la Salle Léo Lagrange, qui a durement frappé les associations sportives et les établissements scolaires de notre cité, un plan d'urgence a été mis en place afin de permettre à quelque 2000 personnes de pratiquer leurs activités.

La Commune, mais aussi des particuliers ont spontanément offert des locaux, mais aussi des aides financières. Cependant les élèves du secondaire du Collège Jean Monnet et des lycées Paul Duez et Jacquard demeurent à «reloger».

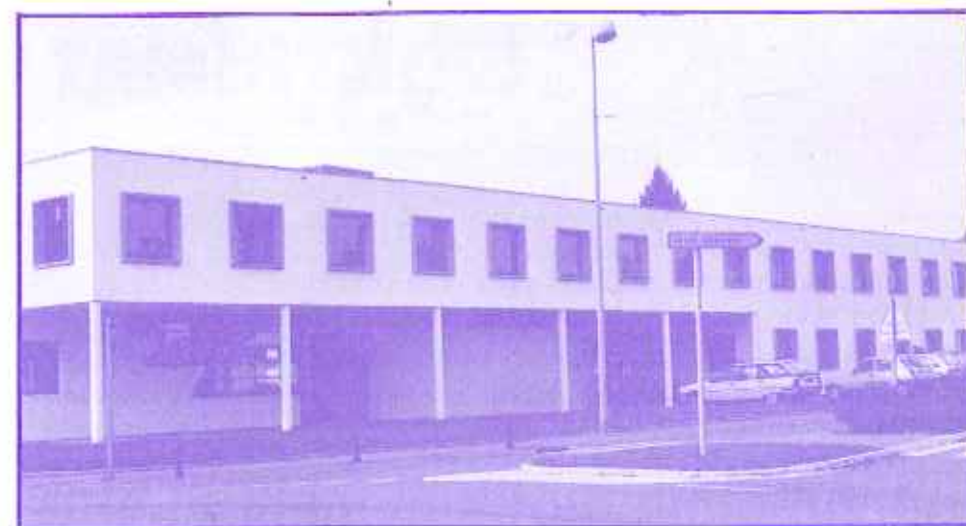
C'est pourquoi il a été envisagé l'implantation rapide d'une salle dont l'objectif n'est certes pas de remplacer Léo Lagrange, mais d'attendre la reconstruction de celle-ci.

Une «salle d'attente» aux dimensions importantes, puisqu'il s'agit d'un bâtiment de 60 m sur 27, existant actuellement à WISSONS, au Sud de PARIS, sera «transférée» à CAUDRY et permettra dès l'année prochaine, d'offrir un abri à une partie des 200 élèves qui chaque heure pratiquent l'éducation physique et sportive.

Serge WARWICK
Jean-Richard VALLETTE

La Circonscription de Prévention de l'Action Sociale

Un nouveau bâtiment depuis Juillet dernier



Beaucoup d'habitants du Quartier de la Gendarmerie se posent encore des questions sur l'immeuble qui a été érigé face à la Gendarmerie, à l'angle du Boulevard du 19 Mars 1962 et de la Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

La grande façade blanche n'abrite pas les bureaux d'une quelconque société industrielle ou commerciale, mais les services de la Circonscription de Prévention et d'Action Sociale (C.P.A.S.) de Caudry - Le-Cateau dirigée par Madame CHATELAIN.

Jadis hébergée dans les locaux vétustes de l'ancien Dispensaire d'Hygiène Sociale, Rue Gambetta, la Circonscription dispose depuis le 12 Juillet dernier de locaux fonctionnels où cohabitent la P.M.I., le Service Social Départemental et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Trente sept salariés, répartis dans ces trois services,

s'y activent chaque jour pour essayer de répondre aux besoins recensés dans un secteur de 50.000 habitants.

Travaillant en étroite collaboration avec d'autres services sociaux tels que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.), l'ANPE, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Circonscription a, rappelons-le, un rôle essentiel à jouer dans une société où les conditions de vie se dégradent pour bon nombre de familles.

Une aide même minime soit-elle, d'ordre psychologique, financier ou technique peut en effet être apportée pour résoudre leurs problèmes quotidiens, les aider à retrouver confiance, sans pour autant tomber dans l'assistanat. Une mission difficile à l'heure où l'exclusion gagne du terrain.

À la rencontre des quartiers

Les rendez-vous entre les habitants des quartiers et les représentants du Conseil Municipal se sont déroulés le Lundi 18 Septembre au terrain de football du Quartier de la Gendarmerie et le 26 Septembre dans le Quartier Négrier. De nombreuses personnes étaient présentes pour s'entretenir sur la vie au quotidien dans leur quartier.

• QUARTIER DE LA GENDARMERIE

La sécurité, la jeunesse et les loisirs ont été abordés. Les riverains ont pu consulter les plans de leurs futurs terrains de football, de basket et aire de jeux. Une réunion eut ensuite lieu au local du Bois Thierry afin d'aborder les problèmes de chacun dans les HLM.

• QUARTIER NÉGRIER

Les HLM, l'emploi ont été traités. Les habitants ont pu examiner un plan d'aménagement du coin des mamans où une aire de jeux et un coin repos vont être implantés.

Travaux

• VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

- Rue Blanqui : revêtement et bordurage, trottoirs réalisés.
- Rue Briand : revêtement et bordurage, trottoirs réalisés.
- Rue de la Nation : bordurage, revêtement et trottoirs terminés.
- Cité d'Anjou : bordurage, revêtement et trottoirs terminés.

• ENTREPRISES

- Reconstruction de l'usine AF Plez
- Usine GILLIARD installée précédemment à BUSIGNY. Atelier, bureaux et peintures terminés afin d'accueillir l'entreprise.

SAINTHIMAT



LA RÉUSSITE D'UN AUTODIDACTE

Spécialisée à l'origine dans la menuiserie (bois raboté, portes, lambris, parquets, escaliers, etc...), l'entreprise **SAINTHIMAT**, aujourd'hui installée dans les anciens entrepôts **COOP**, a diversifié progressivement sa gamme (sanitaires, outillages, meubles, carrelages, marbre) tout en gardant au top niveau sa spécificité d'origine.

Selon **Monsieur Germain SANTER**, PDG de **SAINTHIMAT**, cette adaptation aux divers besoins de la clientèle lui a permis de s'assurer rapidement une croissance et une rentabilité spectaculaires :

Ainsi plus de 1.000 clients fréquentent quotidiennement **SAINTHIMAT Caudry** qui emploie 47 salariés dans un site d'une superficie de 55.000 m² dont plus de 22.000 m² en surface de vente ouverte au public.

Certains acheteurs n'hésitent pas à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour acquérir la ou les marchandises désirées. Pour cette raison, 2 nouveaux sites ont vu le jour, l'un à **LA BASSÉE** près de **LILLE**, et l'autre à **GAILLON** près de **ROUEN**, employant à eux deux 16 personnes.

La fréquentation journalière des 3 sites est désormais de 2.000 clients, voire de 5.000 lors des journées exceptionnelles (foires et jours fériés).

L'entreprise dispose d'une capacité de stockage de 65.000 m² au total.

Trente quatrième entreprise la plus performante de France, **SAINTHIMAT** a développé avec quinze ans d'avance la fameuse notion du «Cash and Carry». Les clients viennent et savent déjà ce dont ils ont besoin. Ils ont tout le loisir de choisir leur futur achat sans avoir systématiquement un vendeur sur le dos.

Grâce à ces multiples atouts, l'entreprise **SAINTHIMAT** a su attirer à elle une clientèle socio-professionnelle très variée.

En 1994, L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 185 MF, la plaçant ainsi au côté de Canal+ et NRJ pour les entreprises les plus performantes.

Cette réussite impressionnante, **SAINTHIMAT** la doit à son créateur **Germain SANTER**, autodidacte par excellence, mais également grâce à une équipe familiale très soudée (détenant le capital de l'entreprise). Son bras droit n'étant autre que son fils : **Philippe SANTER**.

Au delà de son sens aigu des affaires **Monsieur SANTER** est un homme de contacts qui s'est parfaitement inséré dans la vie de la commune ; soutenant de nombreuses manifestations notamment ce qui concerne la musique.

Année **DHOLLANDE**

Si nous parlions de la Basilique ?

La Basilique Sainte-Maxellende

est l'un des plus anciens édifices de la ville, mais aussi le plus impressionnant : 60 m de longueur, 75 m de hauteur.

Épargnée par les guerres, elle n'en a pas moins subi depuis une centaine d'années, l'assaut des éléments et les façades en portent aujourd'hui les stigmates.

Depuis une dizaine d'années, une centaine de paroissiens se battent pour sa sauvegarde et l'action qu'ils ont entreprise auprès des pouvoirs publics locaux s'est traduite par une contribution importante de la collectivité : plus de 5 millions de Francs ont en effet été consacrés à la restauration de l'édifice et la célébration du centenaire put se dérouler dans un cadre majestueux.

Certes, cela est considérable, mais une étude de **Monsieur BAILLOEUIL**, architecte DPLG révèle qu'il reste encore beaucoup à faire pour une remise en état complète :

Celle-ci comprend :

- Le traitement des charpentes de la nef et de la sacristie, à réaliser en priorité pour éviter la ruine de l'édifice.

- Des travaux de couverture : le remplacement de descente de chéneaux jusqu'aux regards ainsi que la pose de dauphins en fonte sur 2 m de haut, sont indispensables pour éviter toute pénétration d'eau.

- Des travaux de maçonnerie : un rejointoiement est nécessaire sur certaines faces de l'église et la partie haute doit être impérativement traitée compte tenu des risques de chute de briques.

- La protection des vitraux : 37 verrières d'une superficie de 150 m² sont à protéger. Coût prévisionnel : 25.000 à 40.000 francs le m², le tout pour un montant d'environ 3 millions de francs.

Le 1^{er} Septembre dernier, une séance de travail réunissant des représentants du Comité du Centenaire et une délégation municipale conduite par **Monsieur Guy BRICOUT** a permis de faire le point sur les travaux les plus urgents à réaliser.

Monsieur BAILLOEUIL, chargé d'en estimer le coût, présentera une étude chiffrée lors d'une toute prochaine réunion.



Robert MACHU

Membre du Comité du Centenaire de la Basilique Sainte-Maxellende

Un point Accueil Jeunes à Audencourt

Les jeunes du quartier d'Audencourt n'ont pas été oubliés cet été.

Depuis le début Août, ils peuvent en effet disposer d'un local bien à eux dans les murs de l'ancienne école.

De nombreuses activités y sont déjà organisées (jeux, sorties, tournois sportifs, etc...) et les conseils avisés des animateurs «Jeunesse» leur permettent de mettre sur pied les projets qui leur tiennent à cœur.

Pour preuve, l'organisation d'une fête de clôture qui, à bien des égards, rappelle la fête du quartier tombée dans l'oubli depuis plusieurs années.

De l'avis général, tous les ingrédients étaient réunis pour donner envie au public de revenir l'année prochaine.

Encouragés par ce succès, nos jeunes amis ont créé leur propre association pour prendre en main leurs loisirs.

A suivre...



PHOTO DIAGOLUE

Soirées Techno et Rock

Les soirées se suivent à la Salle des Fêtes, mais ne se ressemblent pas !

Après avoir dansé, fin Août, au rythme de la musique «Techno», les jeunes ont été invités le 9 Septembre dernier à assister à un concert «Rock» organisé par Denis TISSERAND, Conseiller Municipal.

Une première réussie puisque 8 groupes ont répondu présent.

Au programme, des classiques mais surtout beaucoup de nouveautés pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Une initiative à encourager...

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Centre de loisirs 6/12 ans,
rue Calmette.

Le mercredi de 14 à 17 h 30
et pendant les petites vacances.

Prix de la carte d'entrée :
60 Frs le trimestre.

Inscription sur place,
les jours d'ouverture.

POINTS ACCUEIL JEUNES

Rue Faidherbe :

Lundi	9h/12h - 14h/17h30
Mardi	9h/12h - 14h/19h
Mercredi	9h/12h - 14h/17h30
Jeudi	9h/12h - 14h/17h30
Vendredi	9h/12h - 14h/19h

Gendarmerie : Bâtiment Lutèce

Lundi	15h/19h
Mardi	15h/19h
Mercredi	9h/12h30 - 14h/18h
Jeudi	15h/19h
Vendredi	14h/18h

Audencourt :

Lundi	17h/19h
Mardi	17h/20h
Mercredi	9h/12h - 15h/19h
Jeudi	17h/20h
Vendredi	17h/20h
Samedi	15h/17h

CENTRE DE LOISIRS :

Rue Calmette

Lundi	16h30/19h
Mardi	16h30/19h
Jeudi	16h30/19h
Vendredi	16h30/19h
Samedi	15h30/18h

Un programme sera distribué dans les écoles, regroupant l'ensemble des activités proposées pour les vacances de Toussaint.

Locataires

Désormais, l'Office Public d'H.L.M. de CAUDRY va avoir un Journal d'Informations. Une commission élargie aux locataires sera constituée pour examiner la situation de l'Office et rechercher les solutions.

Camping

4 sorties camping ont été organisées pendant la période Juillet/Août par le PAJ (point Animation Jeunes). Escalades, canoé, catamaran et bien d'autres activités étaient au rendez-vous pour la modique somme de 50 F par enfant (tout compris). Face au succès de ces sorties soutenues par la Mairie et le Conseil Général, l'été 96 promet bien d'autres surprises.

Création de 2 giratoires

La circulation devient difficile et dangereuse de part et d'autre de la voie ferrée. En effet, l'énorme fréquentation due à l'accès à nos zones d'activités économiques occasionne des gênes et des nuisances aux riverains. Par conséquent, deux carrefours giratoires seront aménagés courant 1996 par le Conseil Général.

Rallye annuel du Club de Cyclotourisme

Le Dimanche 10 Septembre 95, 415 cyclotouristes ont répondu présent au rallye annuel du club caudrésien faisant passer la participation de 5 clubs à 29 + 34 individus, pour la plus grande joie du Président Bernard LEGOEUL et de la Municipalité. L'intérêt de cette manifestation réside dans le fait qu'elle concerne les différentes générations et qu'elle voit participer des gens du Valenciennois, de la région lilloise ou de St-Quentin. Une belle journée pour tous.

Construction d'un funérarium, rue A. Briand

Les travaux de construction du second funérarium ont débuté le 16 Octobre 1995, à côté de l'ancien cimetière. Le bâtiment d'une superficie totale de 232 m² dont 200 m² utilisables comprendra : un sas d'entrée, un hall d'accueil, un bureau, trois salons funéraires, un salon de repos, un laboratoire et des sanitaires. La construction de l'établissement a été autorisée par arrêté préfectoral le 11 Juillet 1994. La durée des travaux de gros œuvre sera d'environ 8 mois.

Noces d'Or

Le 6 Octobre 1945, Melle Argentine BRUNIAUX née le 8 Octobre 1922 à Béthencourt a épousé Mr Marcel BONIFACE né le 4 Juillet 1922 à Bapaume. De ce mariage sont nées 4 filles, elles-mêmes mariées et mères de famille. C'est donc entourés de leurs enfants et petits-enfants, qu'Argentine et Marcel ont célébré leurs Noces d'Or, le 6 Octobre 1995.

Distribution du Journal d'Informations Municipales

Si vous n'avez pas reçu le journal, réclamez un exemplaire au service communication de la Mairie (Anne DHOLLANDE et Laetitia HOEZ), ou téléphonez en Mairie. Les élus assureront cette distribution.

Exposition temporaire au Musée

Une nouvelle exposition présentée au public intitulée «Le costume de théâtre, miroir imaginaire de la mode» sera visible au Musée du 15 Septembre 1995 au 15 Janvier 1996. Ne la manquez pas.

Tournoi de Football à Audencourt

Un tournoi de football s'est déroulé le 27 Août, à l'occasion de la ducasse d'Audencourt. A cette occasion, un terrain a été rapidement aménagé dans une pâture prêtée gracieusement. Monsieur Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, et quelques élus, étaient présents. La coupe des vainqueurs a été remise à l'équipe du Café Tabac «Al'Coïette» dans la nouvelle maison de quartier située à l'ancienne école.

Terrain de foot

Les travaux pour les vestiaires et l'homologation du terrain sont terminés depuis le 15 Juillet. Le terrain est réhomologué en catégorie «C». Caudry peut jouer la coupe de France. Le terrain annexe est en cours de rénovation. Nos remerciements à M^r FLAMENT qui a beaucoup aidé à ce dénouement.

Initiative

Après le sinistre qui a détruit la Salle Léo Lagrange, une petite Caudrésienne, membre du Club Dorothée, a écrit à celle-ci afin de lancer un SOS aux millions de copains. En effet, l'intégralité du matériel dont disposait la GRS est partie en fumée ; et, sans aide, la saison 96 est compromise. Cette touchante initiative a été applaudie par l'ensemble du Conseil Municipal.

Succès

La Boîte à Idées, également appelée «Confidentiel Monsieur le Maire», placée dans l'entrée de l'Hôtel de Ville depuis peu, remporte un franc succès, puisque plus de 500 courriers y ont déjà été déposés.

Commissions Municipales

Tous les Caudrésiens de plus de 18 ans, ont la possibilité d'être associés à la vie locale en siégeant au sein des Commissions Municipales. Depuis que cet appel a été lancé dans notre précédent numéro, 80 candidatures ont été envoyées et témoignent de l'intérêt que portent les Caudrésiennes et les Caudrésiens à leur ville.

Travaux

Après les actes de vandalisme qu'a subi la Piscine Tournesol pendant les vacances d'été, un certain nombre de mesures vient d'être adopté :

- Remplacement des portes en verre à l'entrée.
- Mise en place de volets anti-infraction.
- Remplacement des casiers des vestiaires.

Info

Monsieur Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, a été élu Président de l'OPHLM le 6 Septembre 1995.

Cent bougies

Le 8 Septembre 1995, Mme LOUVET-BANSE a soufflé ses cent bougies. Notre doyenne réside à la Maison de Retraite. Nous lui souhaitons longue vie et bonne santé.

Don du Sang

La dernière collecte de sang a eu lieu les 21 et 22 Octobre. Le Conseil Municipal s'y est rendu en délégation pour donner son sang.

Information carrières

L'Armée de Terre a toujours besoin de jeunes gens volontaires, dynamiques et désireux d'assumer une mission de confiance. Si les carrières militaires vous intéressent, n'hésitez pas à demander en Mairie la documentation nécessaire.

Caudry Accueil

Fort de la réussite de Cambrai Accueil, CAUDRY ambitionne de mettre en place une structure dynamique afin d'encadrer les nouveaux arrivants dans notre cité. Il est vrai qu'il est toujours difficile de s'insérer dans une ville, voire une région que l'on ne connaît pas.

Toute personne disponible et prête à donner son temps pour que ce projet, axé sur la convivialité, aboutisse, doit contacter la Mairie.

Carrefour de la Rue de Bruxelles

Suite à la réunion des riverains, le projet retenu a été mis en place. Un marquage au sol a été réalisé afin de modifier la circulation.

Villes et Villages fleuris

Le Samedi 30 Septembre, en présence de nombreuses personnalités telles que Mme Liliane DURIEUX, M^r Jacques DONNAY et M^r André MORFIN qui représentait M^r Guy BRICOUT, Maire, le Musée de la Dentelle s'est vu remettre le 4^e prix dans la catégorie Musée du concours départemental des villes et villages fleuris. La commune a obtenu le 7^e prix des communes de 10.001 à 15.000 habitants.

Animaux en danger !

Que tous les propriétaires de chats soient vigilants car il nous a été signalé de nombreuses disparitions Rue Karl Marx, et aux alentours.

Madame, Monsieur,

Comme je l'ai indiqué lors de mon installation à la Mairie de CAUDRY le 18/06/1995 et avec l'autorisation du Conseil Municipal, j'ai fait effectuer deux audits par deux consultants différents, CHD CONSULTANTS et AXE AUDIT.

Celui concernant les finances locales m'a été remis début Août 1995, celui relatif à l'organisation du personnel municipal l'a été début Octobre.

Ces deux audits ont été complétés par un audit sur l'analyse financière de l'Office Public d'IILM de CAUDRY, audit réalisé par l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'Habitations à Loyers Modérés et totalement gratuit puisque financé par les cotisations.

Je m'étais engagé à ce que la gestion municipale soit transparente, je tiens parole. Les caudrésiens qui le souhaitent pourront prendre connaissance de la totalité du document sur l'audit financier en prenant rendez-vous avec M. le Directeur de Cabinet - Mairie de CAUDRY - et je répondrai aux questions qui pourraient m'être posées, éventuellement lors d'une réunion publique si le nombre de questions était important.

Il n'est pas question de reprendre la polémique pré-électorale, de chercher des responsabilités, mais de vous informer le plus complètement possible sur la situation financière de votre Ville, étant précisé que les rapports comportent bien entendu beaucoup plus de pages et d'informations et que vous ne trouverez ci-après que la conclusion.

Quelle était la situation financière de la Ville de CAUDRY au 18/06/1995 ?

L'audit a porté sur la période allant du 1/01/1991 à 1995 et a été réalisé début Juillet 95.

Il fait apparaître les caractéristiques suivantes :

*** Les dépenses de fonctionnement de la commune sur les quatre dernières années sont marquées par :**

- un niveau de service rendu "normal",
- une part importante du poste personnel dans les dépenses de fonctionnement,
- une forte progression des frais de personnel et des frais financiers (+35%),
- une évolution désordonnée des charges de gestion générale de la Ville qui laisse supposer une sous évaluation au CA 94 (Compte Administratif) et au BP 95 (Budget Primitif) que l'analyse évalue à 4.000.000 F. en 1994, l'impasse cumulée étant de l'ordre de 8.000.000 F. à fin 1995.

*** Un rapide examen du poste personnel établit :**

- l'existence d'un effectif surabondant au regard des normes habituelles d'encadrement,

- un personnel titulaire particulièrement bien traité (congés, prime, travail effectif),
- un nombre considérable d'agents auxiliaires et de CES, en forte croissance sur la dernière période, à contre courant des tendances générales.

*** Le niveau des recettes de fonctionnement est correct, surtout pour le département.**

- mais l'évolution des recettes, est sur la période, beaucoup moins favorable que celle des dépenses : + 21% pour + 37%.

- la fiscalité gérée d'une façon atypique (baisse des taux 92 et hausse en 95) est marquée par :

- . une évolution très favorable des bases TP (Taxe Professionnelle) surtout en début de période,
- . un bon potentiel fiscal avec une part très importante pour la TP (63% des recettes fiscales).
- . une pression fiscale globalement modérée.

*** Les investissements réalisés jusqu'en 1994 avec 20 millions de francs par an situent CAUDRY dans la moyenne des villes comparables.**

- en 1994, explosion des investissements : 43,5 MF dont 2,5 MF de part de CAUDRY dans l'aménagement du Val de Riot et des opérations d'aménagement et de construction réalisées au bénéfice d'entreprises privées pour 16,5 MF,

- ces opérations ou certaines d'entre elles, présentent des risques importants qui ne sont pas actuellement mesurés ni confrontés aux avantages attendus, (TP, emplois...).

*** Les besoins de financement de la commune ont été largement couverts par emprunts :**

- la dette est de l'ordre de 120 MF et s'est accrue de plus de 50% depuis 1991,
- quelques taux supérieurs à 9% pourraient faire l'objet d'une renégociation,
- une part importante de la dette (10 MF environ) est liée au bon déroulement des opérations d'aménagement,
- le niveau global d'endettement est surtout préoccupant au regard de la capacité d'épargne de la commune.

CONCLUSIONS

En conclusion, toujours selon CHD Consultants, les finances communales sont marquées par :

- (-) un effondrement de l'épargne brute réelle (différente entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) sur la période.
- (-) une épargne nette (épargne brute moins remboursement de la dette) négative.
- (-) un défaut de maîtrise générale des dépenses de fonctionnement.
- (-) une politique de recrutement aventureuse.

(-) un manque préoccupant de fiabilité des chiffres (CA et BP).

(+) une véritable marge de manoeuvre fiscale.

(=) un interventionnisme économique dont l'intérêt, la justification et les risques restent à mesurer.

(=) un recours préoccupant à l'endettement.

En ce qui concerne plus particulièrement l'estimation du déficit de fonctionnement d'ici fin 1995, l'audit précise à sa page 3 :

Au 30 Juin 1995 l'état de consommation des crédits de dépenses de fonctionnement fait apparaître un taux global de réalisation tout à fait anormal de 56%.

à sa page 4 :

Nous avons procédé à une évaluation du déficit de fonctionnement par une double approche :

1) D'abord globalement en extrapolant les consommations de crédits de fonctionnement sur l'année.

Les crédits consommés sont de 42 MF au 30/06/95. Au 31/12/95 ils devraient atteindre mécaniquement 84 MF.

Le déficit prévisible serait de l'ordre de 7 MF.

2) Ensuite par une approche analytique :

Les comptes de gestion générale (hors frais financiers et de personnel) "consommés" à plus de 70% ont fait l'objet d'une extrapolation au 31/12/95.

Déficit prévisible

Article 60 : Denrées et fournitures	1,5 MF
Article 63 : Travaux et Services Extérieurs	4 MF
Article 64 et 65 : Subvention et participation	1 MF
Article 66 : Gestion	1,5 MF
Soit au Total : Déficit :	8 MF

Vous venez de prendre connaissance de la restitution partielle mais stricte de l'audit sur les finances communales.

Celui réalisé sur la gestion du personnel communal a servi de base à une réorganisation du personnel. Il serait beaucoup trop long de vous le détailler mais il est à la disposition des caudrésiens qui souhaitent le consulter.

Celui sur l'OPHLM révèle en synthèse :

L'Office d'HLM de CAUDRY qui gère 932 logements au 31/12/1994 se trouve dans une situation financière très déséquilibrée :

son bilan présente un déficit de potentiel financier au 31/12/1994 de 8,1 MF

Une exploitation déséquilibrée. Malgré des risques locatifs globalement maîtrisés, un endettement encore assez peu important, une TFPB (Taxe Foncière Propriétés Bâties) peu pesante, des charges de maintenance réduites, l'exercice 1994 se traduit par une marge d'autofinancement négative de 0,3 MF et un résultat déficitaire de 1,5 MF.

Les causes de cette situation sont parfaitement identifiées : des taux de loyers encore peu élevés malgré les réajustements opérés ces dernières années, des produits financiers inexistant en raison du déséquilibre du bilan et donc l'absence de trésorerie et des frais de gestion qui paraissent élevés.

Mes commentaires personnels sur ces audits :

Je précise en préambule que j'ai démissionné de ma fonction d'Adjoint aux Finances le 1/02/1995 et que je n'ai pas voté le Budget Primitif de même que ceux qui m'ont suivi alors qu'ils étaient au Conseil Municipal.

D'autre part, je n'ai jamais été membre du Conseil d'Administration de l'OPHLM jusqu'à ma nomination comme Président le 6 Septembre 1995.

Ceci me permet de vous faire part de mes réflexions sur la situation financière de la Ville de CAUDRY. Pour votre information le budget se présente comme suit depuis 1989 :

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Budget Total	75 531 592	86 194 741	94 984 246	101 033 472	106 017 837	108 188 950	118 931 000
Sect. Investis.	21 031 229	26 836 964	29 371 482	29 396 450	30 150 000	29 961 000	34 467 000
Sect. Fonction.	54 500 363	59 357 777	65 612 764	71 637 022	75 867 837	78 227 950	84 464 000
Remb. Emprunts en Capital	4 706 229	4 681 964	5 222 481	5 556 450	5 865 000	6 400 000	7 300 000
Remb. Emprunts en Intérêts	7 284 667	6 825 000	7 208 766	7 634 771	8 352 837	8 550 000	9 400 000
Pers. Permanent Budget Primitif	19 042 000	19 994 100	23 450 000	27 856 000	30 000 000	33 500 000	36 700 000
Budget Suppl.		350 000	2 250 000	1 250 000	1 510 000	1 200 000	1 500 000
Total	19 042 000	20 344 100	25 700 000	29 106 000	31 510 000	34 700 000	38 200 000

La période qui arrive va être difficile.

En effet malgré les mesures déjà prises ou à venir qui seront détaillées plus loin on peut estimer que le déficit budgétaire de la Ville à la fin de cette année sera d'environ 8 MF au niveau de la section de fonctionnement.

Pour une meilleure information, il faut savoir que la Section d'Investissement d'un budget s'équilibre soit par prélèvement sur la Section de Fonctionnement soit par l'emprunt.

D'une manière générale il n'y a donc pas de difficulté à l'équilibrer et donc à assurer les dépenses d'investissement.

Nous n'aurons donc pas de difficulté à réaliser les projets d'investissement en cours.

Par contre en ce qui concerne la Section de Fonctionnement l'essentiel des recettes provient de la fiscalité locale or les impôts locaux ont déjà été votés pour 1995 et il n'y a plus de possibilité de recettes supplémentaires.

L'audit révèle que les dépenses de fonctionnement étaient réalisées au 30/06 à hauteur de 56% des dépenses prévues au Budget Primitif 1995.

Une étude complémentaire permet de constater qu'elles étaient réalisées à hauteur de 72,54% au 16/08/95 et de 82,58% au 28/09/95. Dès lors que l'on sait que les factures parviennent généralement au Service Comptabilité un à deux mois après l'engagement, on peut considérer que la situation au 16/08 correspond aux dépenses engagées fin Juin. Elles devraient théoriquement l'être à hauteur de 62,5%.

Les postes déjà très utilisés sont les suivants :

Les dépenses de personnel permanent prévues au Budget primitif pour 36 700 000 F. étaient consommées à hauteur de 67,60% fin Août (48,16% fin Juin).

Celles du Chapitre 932 - Ensemble Immobiliers et Mobiliers - étaient consommées toujours fin Août pour 67,58%. Parmi celles-ci (carburant = 81,27%, produits d'entretien = 117,23%, entretien matériel et outillage = 103,23%, acquisition de petit matériel = 130,60%).

Chapitre 934 - Administration Générale = 89,62% (fournitures de bureau = 103,59%, primes d'assurance = 130,92%).

Chapitre 940 : Relations Publiques, sur 2 410 000 F. prévus au Budget Primitif, ce chapitre était consommé à hauteur de 95,86% (62,22% fin Juin). A l'intérieur de ce chapitre, l'article Fêtes Publiques et Cérémonies prévu initialement pour 1.020.000 F. était consommé à hauteur de 114,99% (99,93% au 30/06/95) ce qui veut dire que théoriquement aucune dépense n'est permise sur ce chapitre d'ici la fin de l'année.

Il serait possible de continuer ainsi chapitre par chapitre mais l'énumération risquerait d'être fastidieuse.

Par contre, deux postes, comme indiqué sur le tableau supra sont très importants dans les dépenses de fonctionnement et méritent un examen particulier :

A) Le poste personnel :

Alors que le budget a progressé de 57,5% entre 1989 et 1995 le poste personnel a progressé de 92% (55% de 91 à 95). Il grève très lourdement le budget puisque les charges de personnel représentent 2.840 F. par habitant en 1995 (en 1994 : 2.691 F./habitant - Moyenne Région : 1.970 F. - Département : 2.039 F.).

CAUDRY employait au 1/01/1995, 168 agents titulaires, 71 auxiliaires et 122 CES.

Les dépenses de personnel sont passées de 19.851.604 F. en 1989 à 38.200.000 F. en 1995.

B) Le poste emprunts

La dette par habitant pour 1994 est de 7.969 F. alors que pour la même catégorie démographique elle est de 5.620 F. dans le département et de 5.422 F. dans la région (1991 CAUDRY = 5.703 F. - Nord = 4.599 F. - Métropole = 5.676 F.).

CAUDRY est donc beaucoup plus endetté que la moyenne départementale. Fait plus grave il s'agit d'une dette jeune puisque nous rembourserons en 1995 beaucoup plus d'intérêts (9.400.000 F.) que de capital (7.300.000 F.) et que d'autre part peu d'emprunts arrivent à échéance dans les prochaines années. "L'évaporation" de la dette c'est à dire la terminaison des emprunts, sera la suivante :

(1995 : /, 1996 : 59.623 F., 1997 : 635.016 F., 1998 : /, 1999 : 449.365 F., 2000 : 26.872 F., 2001 : 1.935.608 F., 2002 : 4.997.639 F., 2003 : /, 2004 : 569.577 F.). Il ne sera donc plus possible dans l'avenir d'emprunter de manière importante.

J'ajouterai que les Logis-Foyers sont en déficit de 586.000 F. mais qu'après une entrevue avec le service spécialisé du Conseil Général il a été possible de reporter ce déficit sur les années à venir.

En conclusion, soucieux de la transparence, je proposerai donc un budget supplémentaire en déséquilibre d'environ 7 MF à 8 MF. J'ai informé les autorités de cette situation. Elle résulte selon mon analyse et comme je l'ai indiqué lors du vote du budget primitif d'une sous estimation des dépenses de fonctionnement alors qu'aucune mesure n'était prise en vue de leur réduction.

La situation n'est cependant pas désespérée et avec quelques efforts nous parviendrons prochainement à l'équilibre, d'autant que CAUDRY, et c'est heureux, bénéficie de bases d'imposition en progression constante.

Ce retour à l'équilibre financier global passe par une maîtrise renforcée des dépenses et un moindre recours à l'emprunt.

A ce sujet, des mesures ont déjà été prises :

- maîtrise des dépenses de personnel ce qui implique le non renouvellement des contrats à durée déterminée et une bonne productivité,
- sensibilisation des utilisateurs aux consommations d'essence, d'électricité, de téléphone et de chauffage,
- recherche systématique d'économies,
- cession de notre patrimoine industriel,
- renégociation des emprunts (opération en cours).

En ce qui concerne l'OPHLM, il faut préciser que la Ville de CAUDRY s'est portée caution d'une grande partie des emprunts contractés.

L'audit a révélé que l'Office se trouve dans une situation financière très déséquilibrée et même potentiellement en cessation de paiement.

En 1994, le résultat a été déficitaire comme sensiblement les autres années de 1,5 MF.

Les causes sont :

- des taux de loyers encore peu élevés malgré les réajustements opérés ces dernières années,
- des produits financiers inexistant en raison du déséquilibre du bilan,
- des frais de gestion élevés.

Aussi les charges de personnel en 1991 atteignent 4.813 F. par logement contre une moyenne nationale de 2.190 F.

J'ai demandé, outre l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes, l'intervention de la Caisse Générale du Logement Social qui s'est réunie le 19/10/95 et qui doit proposer prochainement des solutions. Notre Office est d'ores et déjà placé en plan de redressement.

En fait, plusieurs solutions semblent pouvoir être envisagées pour le sauvetage de la structure. Il faudra certainement et très prochainement choisir entre :

- cession à une SA d'HLM,
- cession partielle à une SA d'HLM,
- solution locale avec l'aide de la CGLS qui impliquerait une aide de la Commune et des mesures d'économies.

Ces mesures d'économies sont pour l'essentiel :

- une remise à niveau du patrimoine et la recherche de l'équilibre d'exploitation, c'est-à-dire un programme complet de réhabilitation du patrimoine et une réduction des charges de gestion (réduction du coût informatique, renégociation de certains contrats dont

assurances, réduction des frais généraux, amélioration de la productivité dans l'ensemble de la structure).

Madame, Monsieur, vous savez désormais l'essentiel sur la situation financière de notre Ville. Les années qui arrivent seront très vraisemblablement plus difficiles que les précédentes. Néanmoins, je suis sûr que nous saurons tous ensemble, avec les mesures appropriées, en mettant en oeuvre une gestion mesurée, réfléchie et imaginative, faire prospérer CAUDRY sur tous les plans.

Le Maire,
Guy BRICOUT



PÊLE-MÊLE

Jardin du Cœur

La Municipalité souhaiterait mettre à la disposition des personnes dans le besoin des terres dont elle dispose afin de créer des jardins ouvriers. Si vous possédez un morceau de terre, et désirez en faire bénéficier des personnes volontaires, ou si vous désirez occuper un tel terrain, contactez le Service Communication de la Mairie de Caudry.

Restos du Cœur

Comme en 1994, Mme Marie-Jeanne BARRÉ organise le **Samedi 18 Novembre 95**, à la Salle des Fêtes de CAUDRY, un spectacle **AU PROFIT EXCLUSIF DES RESTOS DU CŒUR**.

Sketches patoisants, danses, chants, numéros de clowns, théâtre, majorettes. Trois heures de spectacle. Ambiance garantie. Buvette et restauration sur place.

Permanence

La permanence de Mr Bernard VERMEIL se déroule tous les jeudis de 16 h 30 à 17 h 30.

Foyer Albert Schweitzer

La restauration pour personnes âgées est désormais possible au Foyer Albert Schweitzer. Pour tous renseignements complémentaires, contactez Mr COLLIN ou Mme TAFFIN au 27.85.28.93.

Un bruit assourdissant...

Mardi 3 OCTOBRE, vers 17 h 30, un bruit assourdissant a inquiété bon nombre de Caudrésiens.

Il n'était bien sûr pas question des grandes manœuvres des pompiers, mais simplement d'un problème technique sur les lignes des PTT. Les sirènes de l'école Paul Bert et de la Poste se sont déclenchées suite à un incident technique.

Les électriciens de la ville ont dû procéder aux coupes manuelles des alarmes de l'église, de l'école Paul Bert et du Château d'eau.

France Télécom a procédé ensuite aux vérifications d'usage et est revenu mercredi matin, accompagné d'une équipe spécialisée dans les lignes afin de repérer l'équipement défectueux.

Afin de rassurer la population, **BLC s'engage à vous informer immédiatement des incidents inattendus qui pourraient survenir. Branchez-vous sur ses ondes.**

Caudry à la Foire Commerciale de Cambrai

CAUDRY a, cette année, été représenté à la Foire Commerciale de CAMBRAI. La Chambre de Commerce et d'Industrie a réalisé un stand «CAMBRÉSIS HAUT DE GAMME» où les industries de l'arrondissement étaient mises en valeur. Notre ville a été représentée par la dentelle, les parfums et cosmétiques, produits de luxe et de raffinement féminins, qui contribuent à l'économie locale.

CAUDRY doit sa prospérité à la dentelle, mais les deux sont si intimement liés que pour l'extérieur, CAUDRY est devenu la «CITÉ DENTELLE». La ville fabrique le quart de la production nationale, et exporte 80% de sa production.

En 1970, la Société Industrielle de Cosmétiques (SICOS) est construite à CAUDRY, pour sa proximité des grands pays, clients de Lancôme (Allemagne, Bénélux,...) et pour la présence d'une main d'œuvre féminine habituée aux travaux délicats du textile de luxe. Aujourd'hui, la SICOS est l'usine principale de Lancôme. Elle réalise les deux tiers de la production mondiale et emploie plus de 600 personnes (dont 75% de femmes).

Depuis son implantation, de grandes unités de production tel NESTLE-BUITONI, se sont installées, et la ville s'est diversifiée dans le domaine industriel.

30 ans de direction de Mr André Dufour

André DUFOUR a effectué ses études musicales au Conservatoire National de CAMBRAI. Il entra ensuite au Conservatoire National Supérieur de PARIS. Il joua dans de solides orchestres nationaux : ALGER, TOULOUSE, L.I.L.E. Après quelques années de voyages, il fut professeur au Conservatoire National de Valenciennes et occupa le poste de clarinetiste de l'Orchestre de L.I.L.E. Lors de son départ de celui-ci, on lui proposa la direction de l'Harmonie et de l'École de Musique de CAUDRY, où il créa une Batterie Fanfare, une Chorale Municipale, le Swing Jazz Band, puis une classe orchestre pour les jeunes et adultes de l'École de Musique.

Afin de célébrer les 30 ANS DE DIRECTION D'ANDRÉ DUFOUR, un concert exceptionnel aura lieu le 5 Novembre, à 17 h 30, à la Salle des Fêtes de CAUDRY.

Pharmacie de Garde

• Dimanche 12 NOVEMBRE	ROGER	Route Nationale	INCHY
• Dimanche 19 NOVEMBRE	PIETTRE	Place Fiévet	CAUDRY
• Dimanche 26 NOVEMBRE	MOREAU	Ruc Gambetta	CAUDRY
• Dimanche 3 DÉCEMBRE	PIETTRE	Place Fiévet	CAUDRY
• Dimanche 10 DÉCEMBRE	DOMIS	Ruc Négrier	CAUDRY
• Dimanche 17 DÉCEMBRE	MOREAU	Ruc Gambetta	CAUDRY
• Dimanche 24 DÉCEMBRE	MAIRESSE	Place de Gaulle	CAUDRY
• Dimanche 31 DÉCEMBRE	BARA	Rue de St-Quentin	CAUDRY

Nouvelle Carte Nationale d'Identité

Dans le cadre de la nouvelle procédure de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (Décret n°87-178 du 19 Mars 1987), entrée en vigueur dans l'arrondissement de CAMBRAI depuis le 25 Septembre 1995, il est utile de signaler que la démarche administrative a été modifiée. En effet :

- 1) Le délai d'obtention de la nouvelle Carte Nationale d'Identité sera désormais de **4 à 6 semaines**.
- 2) La présence du demandeur est **obligatoire**, lors du dépôt de la demande en Mairie (Service État Civil).
- 3) Pour toute demande, même en cas de renouvellement, il est **impératif** de vous munir des pièces suivantes :
 - Votre extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
 - 2 photographies identiques et récentes sur fond blanc.
(Les photographies en couleur apparaîtront en noir et blanc sur les nouvelles cartes.)
 - 1 timbre fiscal d'une valeur de 150 Francs.
 - 2 justificatifs de domicile (facture EDF, Télécom...)

Il est également nécessaire de rappeler que la délivrance en urgence des Cartes Nationales d'Identité demeure **exceptionnelle** et ne pourra être traitée que sur **motif sérieux** : déplacement professionnel à l'étranger, événement familial grave survenu hors de France, ... Une pièce justificative doit alors être présentée : télégramme, billet d'avion ou de train, etc... Néanmoins, cette carte sera provisoire et à remplacer dans les trois mois par le nouveau modèle. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser en Mairie de CAUDRY, Service État Civil ou au 27.85.30.96 (poste 121).

Autour du Sport...

- **TENNIS DE TABLE** : La section de l'Amicale Laïque compte 25 membres dont 20 licenciés. L'équipe masculine sera en Départementale 1, et l'équipe féminine évoluera en Régionale 2.
- **Le Club de BOXE Française** de CAUDRY, malheureusement trop méconnu, mais pas moins performant puisque Julien ABRAHAM et Bruno GUICHARD sont moniteurs fédéraux de Boxe Française Savate. Les entraînements se déroulent à l'Espace Mélayers le Jeudi de 20 à 22 heures.
- La saison à l'amicale des Sociétés de **JAVELOT** s'est clôturée en beauté avec la coupe Jérôme QUERLEU. C'est la Société du Rosaire de CAUDRY qui a organisé la rencontre au Marché Couvert. Sept sociétés pour environ 150 joueurs ont participé à cette compétition dédiée à Jérôme QUERLEU, l'ancien secrétaire de l'amicale, disparu dernièrement.

Agenda

CINEMA

- Samedi 11 Novembre 20h30 USS ALABAMA
- Jeudi 16 Novembre 20h30 UN HUSSARD SUR LE TOIT
- Jeudi 30 Novembre 20h30 SUR LA ROUTE DE MADISON

MANIFESTATIONS CULTURELLES

- Du 16 au 18 Novembre inclus, Espace Mélayers **PAPILLONS ET INSECTES SPECTACULAIRES**

MUSIQUE / SPECTACLES / DIVERTISSEMENTS

- Samedi 4 Novembre 19h Bourse du Travail **CONCOURS DE BELOTE**
- Dimanche 5 Novembre 17h Salle des Fêtes **CONCERT d'AUTOMNE : 30 ans de direction de M^r DUFOUR**
- Dimanche 12 Novembre 17h Salle des Fêtes **THÉ DANSANT** avec le Grand Orchestre d'AIMÉ
- Samedi 18 Novembre 20h30 Salle des Fêtes **Soirée RESTOS DU CŒUR**
- Dimanche 19 Novembre 15h **LOTO FAMILIAL** de l'Association des Parents d'Élève de l'École Condorcet.
- Samedi 25 Novembre 20h30 Salle des Fêtes **THÉÂTRE PATOISANT** : Cercle Gérard PHILIPPE

FETES DE FIN D'ANNEE

- Samedi 9 Décembre de 15 à 19 h. Salle du Marché Couvert **BROCANTE JEUNES**
Les inscriptions sont à déposer au B.I.J. dès à présent
- Lundi 11, Mardi 12, Jeudi 14 Décembre **MARIONNETTES** dans les Écoles de CAUDRY
- Jeudi 14 Décembre **DISTRIBUTION DE FRIANDISES** dans les Écoles
- Samedi 23 Décembre 15 h 30 Salle des Fêtes **NOËL DES MUNICIPAUX**
- Mercredi 27 Décembre 15 h 30 Salle des Fêtes **NOËL DES ENFANTS DE CAUDRY** (sous réserve)
- Du 15 au 23 Décembre Espace Mélayers **MARCHÉ DE NOËL**

Des femmes et des hommes à l'honneur

- Encore merci à **Hector WATREMEZ**, Président de la Société Colombophile Locale et aux membres du Bureau pour leur don de 35 pigeonneaux à l'intention des résidents de la Maison de Retraite Léonce Bajart. Il est vrai que la présence d'animaux améliore considérablement la qualité de vie et le moral des personnes âgées.
- Grâce à **Robert MACHU, Jean LEFEBVRE, M^r BAILLOEUL** et **Ronald BRICOUT**, la Basilique Sainte-Maxellende et le Musée de la Dentelle n'ont plus de secret pour les nombreux visiteurs qui se sont déplacés massivement afin de visiter notre belle cité dans le cadre de la Journée du Patrimoine.
- Bravo aux membres du Souvenir Français, et en particulier à **Monsieur LASSON**, qui donnent de leur temps afin de restaurer les tombes de ceux qui se sont sacrifiés pour la France.
- Nous souhaitons bonne chance et bonne continuité à **Marc WANTY**, animateur compétent et déjà regretté de la Maison des Arts.
- Félicitations à **Maurice BRICOUT** qui a mis en œuvre beaucoup de talent et de temps pour l'organisation du Salon d'Automne qui s'est déroulé du 15 au 22 Octobre à l'Espace Mélayers, ainsi qu'à **Anne DHOLLANDE, Laetitia HOËZ** et **Jean SKUPIEN**, employés municipaux, pour avoir exposé leurs œuvres.
- La splendide exposition réalisée par le **Club Voyages de l'Amicale Laïque** du 30 Septembre au 8 Octobre, à la Salle des Fêtes, nous a transportés d'un pays à l'autre, d'une culture à une autre pour la plus grande joie d'un public admiratif.
- Vifs remerciements à **Mme MÉRIAUX**, Présidente de l'Association NORD MONDE, pour son exposition «Visages d'Afrique», qu'elle nous a proposée dernièrement au Grenier de la Bibliothèque. Cette exposition destinée aux enfants avait pour objectif de faire évoluer le regard que nous portons sur les peuples du Tiers Monde.

Naissances :

01.06.95	DESSAINT Dimitri	03.08.95	RAMETTE Anthony
14.06.95	BOUKTIT Sofian	04.08.95	DAVOINE Clément
20.06.95	LÉPRETRE Océane	04.08.95	GUMEZ Vincent
25.06.95	MERLIOT Matthieu	08.08.95	MENDES Antoine
26.06.95	MAILLARD Nicolas	10.08.95	BEAUVOIS Alexandra
04.07.95	GUNST Solène	10.08.95	FRUIT Clémence
07.07.95	BERTHIER Emmanuelle	10.08.95	BRACQ Dylan
13.07.95	GAILLET Anthony	14.08.95	CAPET Olivia
14.07.95	BAQUA Lockman	14.08.95	GARD Rémi
17.07.95	LEVEAUX Prescillia	16.08.95	BOURLET Eugénie
17.07.95	LÉNGRAND Sandra	19.08.95	LECLERCQ Léa
18.07.95	GABET Dylan	23.08.95	VILCOT Anthony
19.07.95	DHILLIT Adrien	24.08.95	RICHEZ Clément
23.07.95	CARPENTIER Dimitri	24.08.95	HAMADOU Eugénie
25.07.95	LEDUCQ Victoria	25.08.95	FAVOT Loïc
25.07.95	LEDUCQ Laura	26.08.95	LASSERON Wendy
27.07.95	HORBANT Dylan	26.08.95	THÉRON Aurélien
27.07.95	BOUCHEZ Célestia	29.08.95	MARIN Emilie-Laury
27.07.95	DAUTEL Camille	30.08.95	DOSIÈRE Mathieu
01.08.95	RODRIGUEZ Jason	31.08.95	BAILLARD Philippine

Mariages :

15.07.95	COLLOMBIER Hervé	CHEVALIER Sylvie	26.08.95	GIRET Frédéric	SINTES Nelly
	LECRONT Daniel	DUHOT Marie-Line		LAMARCHIE Franck	VILLAIN Néverine
	ALVES Raphaël	DE DEUS CARDOSO RODRIGUES Maria de Fatima		COLLIN Hervé	MAROSTICA Bruna
	GOPPIN Gilles	LAMOURET Anniek	02.09.95	JACQUEMIN Thierry	LIGNANI Cathy
19.07.95	COLPIN Michel	DUEZ Rolande	09.09.95	HUMEZ Vincent	VERON Martine
29.07.95	BEZIN Philippe	BERTRAND Sylvie		PAYEN Frédéric	DEGROISE Virginie
05.08.95	GATAUX Frédéric	JACQUEMIN Stéphanie	16.09.95	DARRAS Philippe	CHARDON Cécile
19.08.95	RENARD Jean	QUESTE Myriam		SORLIN Arnaud	DUMONT Armelle
26.08.95	DAMIDE François	CERON Agnès	23.09.95	QUARKE Michel	MACCAGNAN Marie-Thérèse
	DEMOUTIEZ J-Philippe	GÉRVAIS Gwénaëlle	07.10.95	KOWANDY J.-Michel	CRESSIN Monique
				MERESSE Jean-Marc	WARWICK Géraldine

Nécrologie :

A CAUDRY		HORS DE CAUDRY	
23.06.95	DECROIX Carmen Vve BAERT 84 ans	10.07.95	BRACQ Jeanne Ep. GRIERE 82 ans
29.06.95	LAMORRE Jean-Yves 63 ans	20.07.95	DUPRIEZ Antoinette Ep. DUWEZ 65 ans
29.06.95	HERBET Maurice 83 ans	24.07.95	CORDIEZ Jacqueline 71 ans
02.07.95	GUNTHER Pauline Ep. VASSAUX 81 ans	26.07.95	BELLOT Gustave 70 ans
09.07.95	GRASSARD Emilienne Ep. BAUDUIN 76 ans	27.07.95	LASSELIN Rose Ep. DESSAINT 69 ans
09.07.95	SAPIN Léon 84 ans	29.07.95	MARCHAI Céline Ep. JOCAILLE 64 ans
23.07.95	SCHOLMER Brigitte Ep. PERE 35 ans	30.07.95	LEBRUN Germaine Vve SOYEZ 81 ans
09.08.95	MOTY Bertrand 59 ans	21.08.95	VIGNOT Jean-Louis 39 ans
17.08.95	DEFRUIT Fernande Vve RONCH 79 ans	01.08.95	BRUNIN Christian 50 ans
31.08.95	CARPENTIER Simone Vve BERNARD 88 ans	04.08.95	BRACQ Magloire 85 ans
31.08.95	TAMBOISE Robert 81 ans	04.09.95	RENARD Serge 50 ans
03.09.95	MOULIN Francis 56 ans	06.09.95	HUROT Claude 60 ans
14.09.95	PARMENTIER Jean-Pierre 68 ans	12.09.95	MACHU Emile 71 ans
14.09.95	BURLION Clémence Vve PROYE 90 ans	16.09.95	DEMARETZ Victor 70 ans
18.09.95	BLEUSE Gabrielle 86 ans	13.09.95	SANDRAS Victor 81 ans
24.09.95	LECLERCQ Michel 66 ans	30.09.95	BRICOUT Henri 60 ans
01.10.95	DUPUIS Simon 41 ans	27.09.95	BERNIER Françoise Vve POULAIN 92 ans
01.10.95	CLAISSE Eric 40 ans		
07.10.95	LEMAIRE Henri		

OFFENBACH

• Le spectacle

La Vie Caudrésienne s'inspire de l'œuvre de Jacques OFFENBACH «La Vie Parisienne» où les cours européennes du XIX^e siècle venaient s'amuser à PARIS.

• L'histoire

A BRUXELLES, Napoléon III courtise une jeune femme et est surpris par l'Impératrice.

Pour se tirer d'affaire, il décide de faire arrêter le train impérial à CAUDRY, capitale de la dentelle et des frous-frous. Le Maire en place est averti de l'arrivée de la cour. Il convoque des guides, aménage des hôtels et crée une cour caudrésienne.

Les Parisiens viennent à CAUDRY pour faire la fête. Cependant un conflit social, à propos du traité du libre échange avec l'ANGLETERRE, qui met les dentelliers sur la paille, et un conflit de langage dû au dialecte patois, qui rend les conversations difficiles, naissent.

Tout rentre dans l'ordre à l'occasion d'un banquet mémorable qui se termine dans l'ivresse générale.

• Distribution

300 personnes ont participé au spectacle en tant qu'acteurs ou figurants, de nombreuses associations, des commerçants et la Municipalité ont contribué au bon déroulement du son et lumière afin de divertir la population caudrésienne durant trois jours.

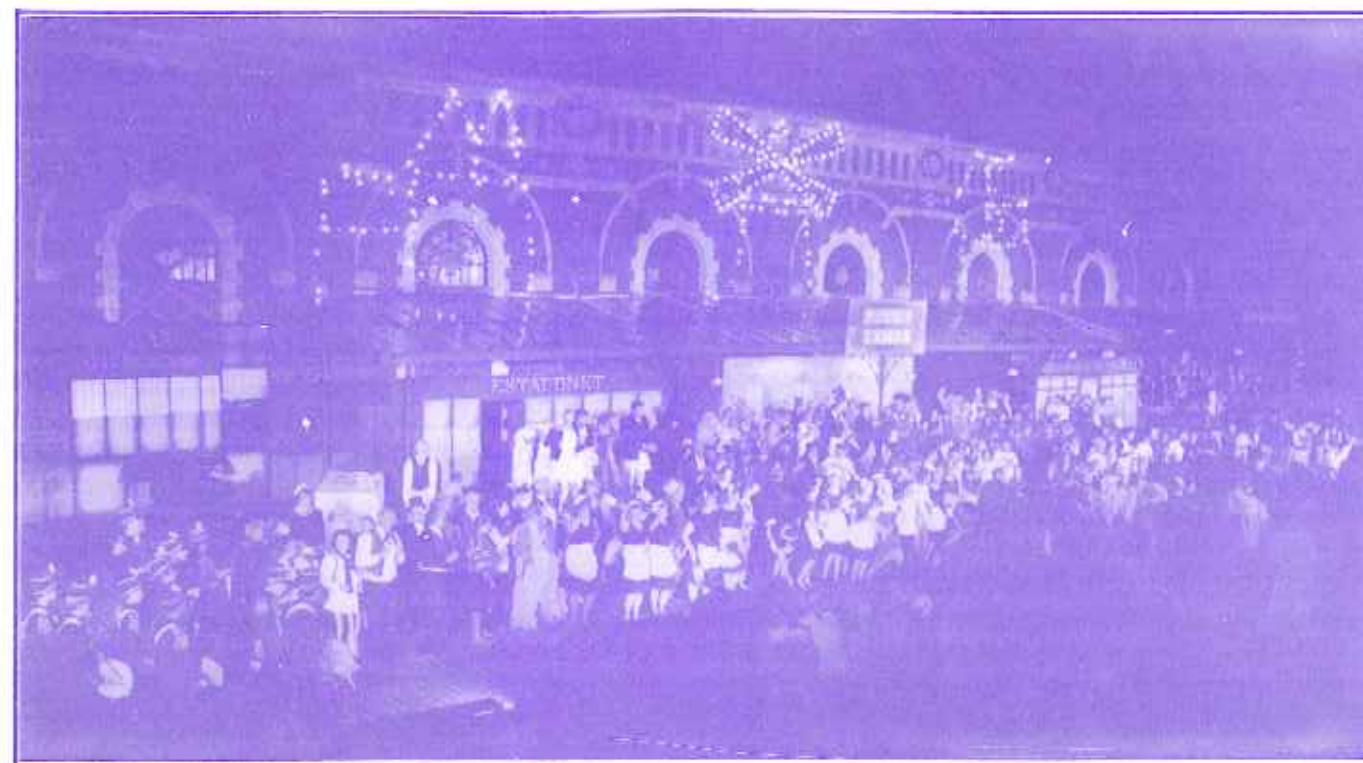


PHOTO: THIBORY LEMAIRE

Un artiste polyvalent

Thierry LEMAIRE

est un personnage bien connu de notre cité ; que ce soit pour la mise en scène de spectacles, l'organisation des carnivals ou comme paysagiste. Dès son adolescence, il avait en tête ce métier qu'il exerce aujourd'hui avec passion.

Au fil des années, il se découvre des passions pour la décoration, le rugby et surtout, le cinéma et le spectacle. C'est ainsi qu'il nous dévoile son talent de metteur en scène à travers plusieurs mises en scène où chaque représentation remporte un franc succès.

Cette profession exige de l'imagination, un don d'observation, d'improvisation et surtout un petit grain d'audace et de folie. Toutes ces qualités requises pour mener à bien la mise en scène sont présentes chez Thierry LEMAIRE. Il a le souci du détail (selon lui sa principale qualité) et est tenace.

«Etre metteur en scène n'est pas chose facile», nous rapporte-t-il, «il faut être présent partout, pour les costumes, pour les décors, les répétitions». Cet homme détient le fil conducteur de l'histoire, c'est de lui que dépend tout le spectacle.

Thierry LEMAIRE n'est pas à son premier coup d'essai. Il a fait parti du Cercle Gérard PHILIPPE et des FFUX DE LA RAMPE. D'autre part, Thierry et ses amis du «Quartette de Vcau» interprètent à leur façon les «Fables de La Fontaine», à l'occasion des foires commerciales et du Gala de la Gendarmerie, et ils organisent tous les carnivals du Jubilé.

- En 1991, il réalise son premier grand spectacle musical avec Luc GABET : «Charles TRENET en chansons»
- En 1992 «L'Auberge du Cheval Blanc»
- En 1993 «CAUDRY, ça swing»
«La Libération en chansons»
«Le spectacle de chant de PREVERT»
- En 1994 «CARMEN»
- Puis en 1995 «La Vie Caudrésienne»

Notre figure locale a également été paysagiste décorateur sur des longs métrages, tels : «GERMINAL», «LA REINE MARGOT», «LE HUSSARD SUR LE TOIT».

C'est ainsi qu'il a pris connaissance de la mise en scène des grands réalisateurs comme Claude BERRY, Patrice CHEREAU, Jean-Paul RAPPENEAU.

Parmi les spectacles caudrésiens qu'il a réalisés, certains lui tiennent beaucoup à cœur. «Charles TRENET en chansons» où beaucoup d'enfants chantaient, «CARMEN» un opéra et «OFFENBACH».

Ce dernier spectacle a remporté un énorme succès. 2 200 personnes ont assisté aux représentations, 300 personnes ont participé bénévolement à la «Vic Caudrésienne» (220 sur scène et 80 en coulisses).

Les répétitions ont eu lieu, une fois par semaine, à partir du mois de Janvier. Les recherches historiques, musicales, les partitions jusqu'au scénario achevé ont pris 5 mois. Le spectacle est tiré de l'imagination de Thierry et de René BAZAIN.

Ces représentations ont été montées à la façon de Jérôme SAVARY ; seul problème, préparer un spectacle en 1 an, c'est beaucoup trop court, nous dit Thierry ; le prochain aura lieu dans 2 ans, suivant l'accord de la Municipalité et des Commissions des Fêtes et de la Culture. Les sons et lumières ont mis la commune en valeur, au delà du Cambrésis. Un article est paru dans la revue de l'opéra pour «CARMEN».

Le 14 Janvier prochain, aura lieu une nouvelle animation à la Salle des Fêtes de CAUDRY : «Ray VENTURA et ses Collégiens», sous forme de sketches. Le scénario est de René BAZAIN, la recherche musicale de Françoise PLATRET et de René BAZAIN, les costumes de Joëlle GALLOIS et Françoise PLATRET. Douze personnes participeront avec, pour les chants Luc, Cyril et Aimé GABET, Françoise PLATRET et Sylvianne GERNEZ et pour les chœurs, Anne DIME, Joëlle GALLOIS et Céline HUTIN.

En 1996, présentation à l'Abbaye de Vaucelles sur le Cotton Club, scénario de Thierry LEMAIRE et Françoise PLATRET.

Et dans 2 ans, le prochain son et lumière sous chapiteau, sur les grands thèmes du cinéma américain à travers les grands événements de ce pays. Le scénario aura pour base le film «RETOUR VERS LE FUTUR».

Toutes les associations caudrésiennes seront, de nouveau, présentes avec en soutien la Municipalité.

Lactitia HOËZ

Commission de l'eau

Très prochainement, sera mise en place, au sein de notre commune une commission de l'eau. Il s'agit ainsi, en toute transparence, de promouvoir la concertation et l'information des usagers du Service des Eaux. Faites vous connaître à «Confidentiel Monsieur le Maire», si vous voulez en faire partie.

Opération Vigipirate

Sécurité autour des établissements scolaires.

Le Lundi 11 Septembre 1995 s'est tenue une réunion, dans le cadre de l'opération «VIGIPIRATE» suite à la demande conjointe des services de la Préfecture Nord - Pas-de-Calais et de ceux de l'Inspection de l'Education Nationale.

Y ont participé, les directeurs et directrices des établissements scolaires de CAUDRY et les services de police afin d'évoquer les mesures de sécurité à prendre, suite à la vague d'attentats terroristes qui sévit actuellement en France.

Autour de chaque établissement scolaire, un périmètre de sécurité, matérialisé par des barrières et des plots, a été installé afin d'interdire le stationnement des véhicules et des deux roues.

D'autres mesures ont également été prises tels l'enlèvement des poubelles extérieures, le renforcement de la surveillance de la Police. Une lettre a été envoyée aux parents, expliquant le bien fondé des mesures prises pour la sécurité.

Rentrée scolaire

Un nouvel animateur sportif, David RIGAUT, initiera à la pratique des activités physiques et sportives, les enfants fréquentant les écoles élémentaires publiques.

Cet animateur entraînera également, bénévolement, les licenciés des 2 Clubs de Tennis de Table caudrésiens.

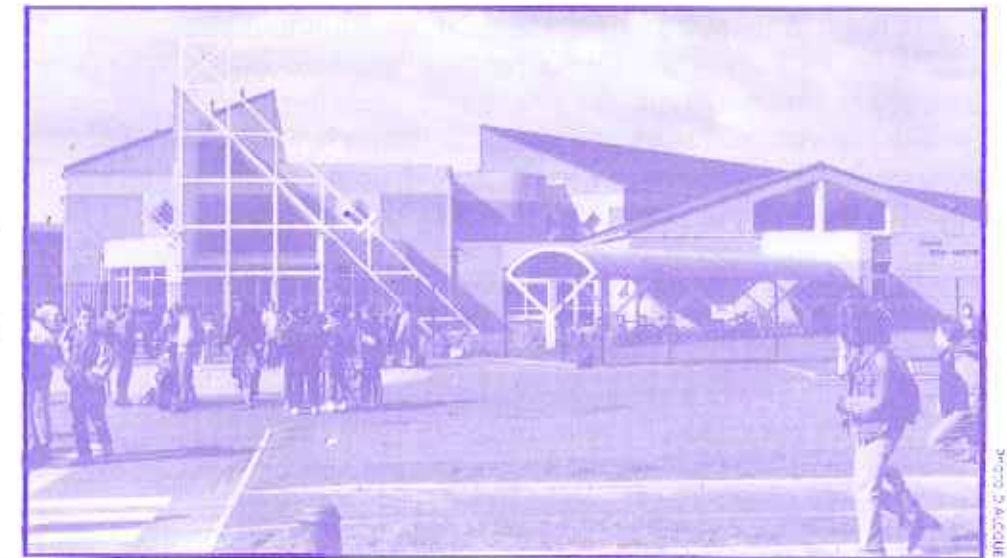
Du nouveau pour le Collège Jean Monnet

En Septembre dernier, les 780 élèves qui fréquentaient le collège de la Rue Henri Barbusse, ont pris le chemin de l'Avenue Jean Moulin où se dresse un établissement flamboyant neuf dont la construction a été financée par le Conseil Général du Nord ; la Ville de Caudry ayant pris en charge l'aménagement des abords.

Rien à voir avec l'ancien collège métallique dit «PAILLERON». La façade moderne, voire avant-gardiste, donne le ton :

Passé la grille d'entrée, on découvre un ensemble moderne composé de trois bâtiments principaux :

- Un bâtiment central abritant les services administratifs et des salles de classes, claires et spacieuses,



aux couleurs fraîches (8 classes de 6^e, 7 de 5^e, 7 de 4^e, 6 de 3^e et 2 classes de cycle technologique).

- Un deuxième bâtiment où sont logés le restaurant scolaire et les cuisines.

- Une salle de sport, située en retrait.

Les matériaux traditionnels, la brique et le bois, sont associés avec harmonie aux volumes ainsi assemblés et le côté fonctionnel a été privilégié pour offrir aux collégiens les meilleures conditions possibles de travail propices à la réussite.

L'école maternelle Paul Bert s'agrandit

Conformément au programme prévisionnel de travaux dans les établissements scolaires, l'école maternelle Paul Bert a été dotée d'une extension de type OBM composée de 3 classes, d'une salle de jeux, des sanitaires, d'un dortoir et d'une cantine. Une construction bien venue pour Madame LONGUEBRAY et son équipe pédagogique qui peuvent enfin évoluer en toute sécurité leurs élèves dans des locaux clairs et spacieux, désormais attenants au bâtiment principal.

Coût de l'opération : 1.807.685,78 Francs.

Les travaux d'aménagement extérieur tel le revêtement de la cour se sont élevés pour leur part à 200.000 Francs.

A noter : La Ville de Caudry a mis les anciens préfabriqués à la disposition du CLUB de TENNIS de TABLE de l'AMICALE LAÏQUE.

Ecole primaire Jansoone

Le rez-de-chaussée a été rénové.

Coût des travaux :

• Gros œuvre	87.449,00 F	DESPREZ CAUDRY
• Menuiseries intérieures	50.437,85 F	COTTON CAUDRY
• Électricité	151.261,85 F	LEFEBVRE CAUDRY
• Peinture	279.761,85 F	CAUDRY PEINTURE

El' Rintrée des classes...

C'est d'jà du passé mais i n'est pos core trop tard pou in r'parler. C't in-ne sorte d'maladie infantile qualle se déclare aux invirons du quinze d'Août. Ia des signes extérieurs qui n'peuvent pos vos tromper : dins les grin-nes surfaces, in vitrine des magasins, les symptômes i sont ben là pad'vint vos iûx : carnassières... plinmiers... boîtes d'crayons qui nos in font vire d'tous les couleurs... etc... etc... Pos d'erreur'... in peut n'd'être sûr : in a ben affaire à in-ne rintrée d'classe... In n'y est passé tertouss, i-a ben longtims.

Les pus atteints c'est les tiots qui ont à pone quitté les jupes d'leu mère et qui c'mincent leus études à la maternelle. I' erind iour arrivé... c'est l'prinmière séparation et, su l'qu'min d'l'école, l'famille alle a sin couère à s'gorge. L'père, in écrasint in-ne larme, i fait la l'çon au gamin : Bé quo,... t'es un homme !!! Te n'vas pos t'mettre à braire !!!

Pou les pus grands, les primaires et les s'condaires, i a longtims qu'i sont viccinés : el maladie n'a pus d'effet sur icusses : i sont fin contints de r'trouver les copains et surtout les copines...

Mais i n'a pos que l's'infints pour qui c'est l'jour d'la rintrée : Plintez-vous, su l'cop d'deux d'l'après-midi au square Sautière et vos s'rez l'témoin d'la rintrée du 3^e âge... Et creuey-me... ça n'a pos l'air d'les tourminter, ben au contraire !!! Alles vont r'prin-ne les parties d'cartes, et les parlotes, aussi. I n'd'on d's'affaires à s'raconter : deux meus sins s'vire ça compte... Creuey-me... i n'sont pos lon d'voloir crier «Vive la rintrée».

Rcné BAZAIN